

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Biedermann & Co. SA, en liquidation, Neuchâtel**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 20.05.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **31.08.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Fiduciaire Dominique Glauser, Faubourg de l'Hôpital 23,
case postale, 2001 Neuchâtel
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit d'appliquer la procédure anticipée prévue à l'article 745 al 3 CO:

Etude Henri Schaller, Notaire et Avocat
2001 Neuchâtel

(05141426)